

Image not found or type unknown



Fausse deposition usurpation d'identité

Par **cindy**, le **03/05/2011** à **21:31**

bonjour, j'ai bien reçu les dépositions sur une affaire me concernant..le truc c'est que la première déposition est erronée la personne ayant donné une fausse identité..que puis-je faire le jour du jugement peut-il y avoir annulation de l'affaire ou autre merci de vos réponses